

Emmanuel Bioteau, CARTA-ESO, Université d'Angers, emmanuel.bioteau@univ-angers.fr

Sébastien Fleuret, CARTA-ESO, CNRS, sebastien.fleuret@univ-angers.fr

Avec la collaboration de **Geneviève Pierre**, CARTA-ESO, Université d'Angers,
genevieve.pierre@univ-angers.fr

Un Atlas de l'Economie Sociale et Solidaire dans les Pays-de-la-Loire. Pour quoi faire et comment ?¹

Résumé.

L'idée d'atlas fait suite à un travail de recension et de représentation cartographique des établissements d'ESS des Pays-de-la-Loire, mené dans le cadre d'un programme de recherche cofinancé par la DIIESES (Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale) et par le Conseil Régional. Dans ce travail, de nouveaux outils sont mobilisés, tel que le recours à la carte mentale : une cartographie auto produite par les acteurs. L'Atlas répond à trois objectifs complémentaires :

- passer d'une échelle à une autre et ainsi mettre en évidence les jeux d'acteurs,
- représenter les réseaux, à travers la carte mentale notamment,
- permettre d'associer les visions personnelles de l'inscription dans des réseaux à la vision plus générale de la cartographie régionale.

Le tout n'est pas conçu en opposition avec les démarches habituelles de mise en lumière de la présence de l'ESS au sein des territoires, mais bien en compléments de ces dernières. La statistique INSEE reste la source primordiale de toute recherche sur l'ESS, mais elle peut s'enrichir de nouveaux éclairages tels ceux que nous proposons.

Mots clés : Atlas, Economie Sociale et Solidaire, Région Pays-de-la-Loire.

Summary. An Atlas of the Third Sector in Pays-de-la-Loire Region (France). Objectives and Method.

The idea of atlas follows upon a work of review and cartographic representation of the organizations of the Third Sector in the region Pays-de-la-Loire (France), granted by a research program of the DIIESES (Interministerial Delegation for Innovation, Social Experimentation and Social Economy) and by the Regional council. This work sets up new tools like, mind mapping: a cartography produced by the actors. This Atlas achieves three complementary goals:

- to obtain multiscalar representations of the roles played by the actors of the social economy to provide representations of the partnerships within networks, notably using the mind mapping,
- to allow a mixed analysis between the individual perceptions (actors of the social economy) and the global view generated by the cartography of statistics.

This approach must be seen as a complement to other studies aiming at enlightening the relation between social economy and places (« *territoires* » in french). Our approach also suggests new orientations to go beyond the data produced by the French national institute for statistics (INSEE) which remains the essential source for any research on the Third Sector.

Key Words: Atlas, Third Sector, Pays-de-la-Loire Region.

1 Cette recherche conduite par des membres de l'équipe « ESS et Territoires » (ESSTER) du groupe ouest des chercheurs de la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale, a bénéficié du financement de celle-ci et a donné lieu à la publication d'un rapport (2007) : « Economie sociale et solidaire, territoires et réseaux ».

Pourquoi et comment procéder à une cartographie de l'ESS ? Très peu de recherches sur l'ESS ont été développées en tenant compte de questionnements géographiques.

Par ailleurs, malgré la diversité de ses formes et de ses rapports à l'espace, l'ESS est le plus souvent abordée dans sa globalité. Il est pourtant impossible d'étudier les activités des acteurs de l'ESS sans considérer le contexte, tant économique que social et spatial, dans lequel elles se développent. Pour ce faire, il faut référer à différentes échelles (du local au global), tout en considérant la nature de l'activité (services, production industrielle, activités de loisirs, etc.) et les facteurs qui l'influencent (partenariats, réseaux, cadres législatifs, etc.).

C'est pourquoi il nous semble nécessaire d'opter pour des échelles d'analyse plus fines que celles habituellement utilisées, à commencer par une cartographie systématique, sur base de fichiers statistiques, en privilégiant la commune, unité territoriale de base.

Au delà de la simple représentation graphique de la distribution de l'ESS dans un territoire, ici le terrain retenu est la région des Pays-de-la-Loire, notre démarche de construction d'atlas pose de nouvelles questions.

Les disparités spatiales observables sur cartes sont-elles révélatrices de dynamiques territoriales distinctes ? En d'autres termes, l'ESS fonde-t-elle des dynamiques spatiales singulières, ou bien confirme-t-elle par les choix d'implantations de ses établissements des distinctions préexistantes ? Les deux volets de ce questionnement ne sont pas contradictoires. Ainsi, il convient de s'interroger sur les processus de construction territoriale. Par exemple, pourquoi tel territoire sera privilégié face à un autre ? Ou encore, qu'est-ce qui conduit en certains lieux à l'impulsion de projets par des dynamismes locaux ?

Dans le même temps, se pose la question de la co-construction de des territoires de l'ESS, par les acteurs et par les pouvoirs publics. Comment les projets d'ESS s'inscrivent-ils dans l'espace avoisinant ? Il convient de s'interroger sur les modalités par lesquelles les porteurs de projets d'ESS composent entre les cadres administratifs et l'inscription dans un marché local. Par une cartographie détaillée de quelques grands secteurs d'activités d'ESS, l'atlas offre de mieux comprendre les interactions qui s'exercent dans l'espace régional.

Dans le prolongement des questions précédentes, le point de vue des acteurs, ce qui « fait sens » pour eux, doit être appréhendé. Cela met en exergue des processus de différenciation dans l'espace régional. Ceux-ci sont de différentes natures : économiques, démographiques, historiques, psychologiques aussi... Par le recours à la carte mentale, cette cartographie autoproduite par les acteurs, l'atlas rend identifiables des mécanismes de territorialisation (réseaux, visions autocentrées, faibles ou forts rapports à l'espace) que la cartographie « classique » produite à partir de données statistiques, à l'échelle régionale, ne saurait faire apparaître.

1. Amorces d'une cartographie des territoires de l'ESS : enjeux de connaissance et d'analyse.

La constitution d'un *Atlas de l'ESS dans la région Pays-de-la-Loire* répond à un besoin scientifique, autant qu'il constitue un outil à destination d'un public large. Pour le grand public, il s'agit de se représenter géographiquement la distribution des établissements d'ESS à l'échelle de ce territoire. Pour l'analyse scientifique, l'atlas constitue un nouvel angle d'approche des rapports entre ESS et territoires : qui renvoie au sens de l'espace, et aux capacités de l'ESS à faire sens dans l'espace au-delà des considérations localistes traditionnellement mises en avant².

a. Le concept de territoire : « sens de l'espace » et utilité scientifique.

De multiples publications en géographie ont établi que les territoires sont socialement construits, tant aux échelles individuelles que collectives (Di Meo, 1998 ; Gumuchian *et al.*, 2003). Cela signifie que l'ensemble des activités humaines en un lieu donné contribuent à donner du sens à

2 L'ESS est réputée être une économie qui ne se délocalise pas.

l'espace (en langue anglaise, la notion de *sense of place*). Le sens de l'espace renvoie aux formes, multiples de construction d'identité, d'enracinement. L'environnement est considéré comme porteur de sens, de symboliques et de valeurs ressenties (Hoyez, 2005 ; Williams, 1998).

A titre d'exemple, en agriculture, des valeurs matérielles et immatérielles sont portées par le terroir. On ne compte plus les labels apposés sur les produits de l'agro-alimentaire vantant leur origine « de terroir ». Ces labels sont présentées aux consommateurs comme la garantie d'accéder à des produits générateurs d'une économie porteuse de valeurs ajoutées collectives : une production de proximité, qui emploie une main d'œuvre locale, permet de supporter les communautés locales, de préserver les espèces et les traditions, d'entretenir les paysages, etc. Le produit labellisé ne serait pas seulement le support d'un profit personnel mais engendrerait un bénéfice collectif. De la sorte, le consommateur a le sentiment de réaliser un achat socialement utile. Il est ainsi transformé en activiste privilégiant et soutenant le travail coopératif, la vente directe, les productions dites « bio », sans intrants ni recours à une médicalisation préventive du cheptel, etc. En un mot il soutient l'espace rural, la campagne !

Un autre exemple du « sens de l'espace » nous est donné au travers de la planification régionale. Une attention plus grande est portée à l'implication, dans les processus de décision, des communautés locales (collectivités territoriales : communes, EPCI, Pays loi Voynet). L'accent est mis sur la participation de la société civile aux débats publics, voire à la décision. Les responsabilités sont de plus en plus partagées, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à un territoire donné, et donnant dès lors plus de sens à l'espace.

Donc, s'il est un « sens de l'espace » générateur de sentiment d'appartenance à un territoire, nous pouvons assurément en déduire des incidences sur la philanthropie, l'économie sociale et solidaire, le volontariat, etc. Procéder à une cartographie de l'ESS offre ainsi de révéler des polarités et de distinguer entre eux différents types de territoires à l'échelle régionale des Pays-de-la-Loire... chaque ensemble mis en évidence étant porteur de sens.

b. L'atlas, prolongement d'une cartographie de l'ESS amorcée à l'échelle régionale en France.

En 2007, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES) Poitou-Charentes publie un fascicule présentant à l'appui de cartes la distribution des établissements d'ESS à l'échelle des départements constitutifs de cette région. Différentes CRES se sont lancées dans cette démarche de cartographie, après avoir déjà procédé à des enquêtes statistiques avec l'INSEE. Jusqu'ici, tous les cas rencontrés envisagent la carte comme illustration de phénomènes décrits textuellement ou rendus visibles par un traitement statistique. L'échelle de référence de ces cartes est le plus souvent le département, voire la région administrative.

Nous nous inscrivons dans cette démarche de cartographie de l'ESS. Mais nous entendons mobiliser la carte en tant que support méthodologique, en procédant à des représentations et à des analyses cartographiques qui dépassent le simple enjeu de localisation des phénomènes.

Dans un premier temps, nous avons examiné les données produites par l'INSEE conçues pour la recension de l'ensemble des établissements de l'économie française (fichier SIRENE). Ces données ont été complétées d'autres sources : fichiers de la DRTEFP (Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) sur les agréments préfectoraux de Services à la Personne par exemple ou encore les données auto produites des établissements de l'ESS.

Cette couverture statistique constitue une porte d'entrée pour la compréhension de la distribution territoriale de l'ESS. Mais elle pose des problèmes de méthode, au premier rang desquels les limites posées par toute catégorisation. Quelles catégories sont pertinentes au regard des spécificités de l'ESS ? Les catégories comme la NAF³ ont été constituées pour l'ensemble activités économiques et sont donc peu à même de traduire les spécificités du champ de l'ESS. Une

3 La Nomenclature des Activités Françaises (NAF), propose différents niveaux de regroupements. Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes appuyés sur des données issues du classement NAF 31, recensant 31 secteurs d'activités économique. Ce mode de classification a été révisé en date du 1er janvier 2008.

deuxième limite peut être évoquée à titre d'exemple : celle de l'étendue de la recension. Extraire les établissements d'ESS du fichier SIRENE pour la seule région des Pays-de-la-Loire revient à produire (en 2005) un tableau statistique comportant jusqu'à plus de 35.000 entrées (une entrée pour un établissement recensé), et associant sur un pied d'égalité des mutuelles bancaires d'envergure nationale et des associations de quartiers sans salariés déclarés... Un travail de terrain est donc indispensable en complément de la mobilisation des outils statistiques.

Par ce travail, de nouveaux outils peuvent être développés, comme la carte mentale. Il s'agit d'une cartographie auto produite par les acteurs. Elle offre un regard neuf, car forcément unique, sur les territoires de l'ESS.

Pour construire cet outil, il est demandé aux acteurs (responsables de coopératives, d'association, professionnels, etc.) de placer leurs partenaires sur une carte et de définir leur position dans leurs réseaux. La prise en compte de leurs propres territorialités permet d'accéder à une connaissance du terrain plus fine que celle rendue par la cartographie usuelle. L'observation différente qui découle de la carte mentale peut infirmer ou confirmer d'autres visions.

2. A travers l'atlas et ses contenus : la co-construction des territoires.

Cette seconde partie suggère que la relation entre le territoire et l'ESS doit être considérée comme l'association de territoires construits, qui résultent d'une dynamique sociale, induite par les acteurs de la société civile, et de territoires administratifs : le découpage territorial des autorités publiques. Nous allons ici décrire successivement ces deux catégories de construction des territoires en mobilisant des exemples issus de l'atlas de l'ESS en région Pays-de-la-Loire.

a. Une géographie dessinée par les acteurs.

Par leurs activités, les acteurs de l'ESS dessinent des limites et des réseaux. Les limites dans l'espace naissent de l'extension maximale de leur aire d'activité. Les réseaux sont tissés entre acteurs et/ou avec les autorités publiques dans des projets collectifs. Il ne s'agit plus d'espaces-surfaces continus, mais d'un maillage territorial. Trois exemples illustrent cette dynamique.

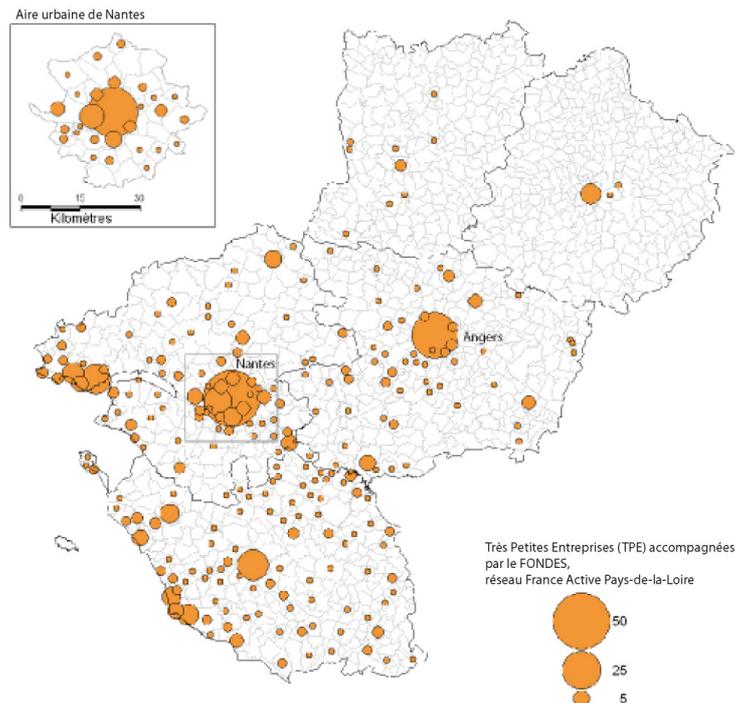
Le premier exemple localise les projets bénéficiant de l'accompagnement (financement) par le FONDES (banque associative, antenne du réseau France Active) dans la région Pays-de-la-Loire. La cartographie interroge la configuration d'ensemble de la région pour le FONDES et permet d'identifier des dynamiques locales spécifiques. Au sein des Pays-de-la-Loire, le FONDES dispose de deux bureaux d'information et de traitement des dossiers d'accompagnement de Très Petites Entreprises (TPE) : l'un à Nantes, opérant prioritairement sur les départements de Vendée et de Loire-Atlantique, l'autre à Angers, auquel reviennent les dossiers déposés par des porteurs de projets originaires de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe. Dans les deux derniers départements cités, la direction du FONDES reconnaît implicitement que l'information se diffuse mal à ce jour. Précisons que si les projets financés ne concernent pas uniquement des établissements d'ESS, l'activité du FONDES s'inscrit pleinement dans une dynamique sociale et solidaire.

La carte de localisation de l'ensemble des projets accompagnés (**Document 1**) montre une relation directe entre l'implantation des bureaux d'information et la distribution spatiale des projets soutenus. Cette distribution s'explique en partie par des raisons historiques et géographiques. Loire-Atlantique et Vendée entretiennent toutes deux des relations anciennes, sous l'influence métropolitaine nantaise. S'y ajoute un effet littoral, s'expliquant par la poussée démographique actuelle de cet espace. A l'inverse, Mayenne et Sarthe sont historiquement tiraillées entre les Pays-de-la-Loire, la Bretagne et la région parisienne. Nous pouvons estimer que, dans ces deux départements, nombre de financements de TPE bénéficient d'un accompagnement de provenance extra-régionale.

Enfin, les cartes attestent d'une polarisation de l'accompagnement TPE autour des principales agglomérations ligériennes : Angers, Nantes et Saint-Nazaire. Pour les deux premières,

cet effet de polarisation est renforcé par la présence des deux agences régionales du FONDES. A ces effets de proximité s'ajoutent des dynamiques économique et démographique locales. Les tensions dans le bassin d'emploi de Saint Nazaire en sont un exemple. Nombre de créations d'entreprises individuelles sont liées à des licenciements dans les chantiers navals. Effets de proximité et spécificités locales se conjuguent donc pour donner forme à une territorialisation particulière, construite par les acteurs.

Document 1 : Micro crédits pour Très Petites Entreprises (TPE) : entreprises accompagnées par le FONDES, banque associative du réseau France Active en Pays-de-la-Loire (2006).
Localisation des entreprises.



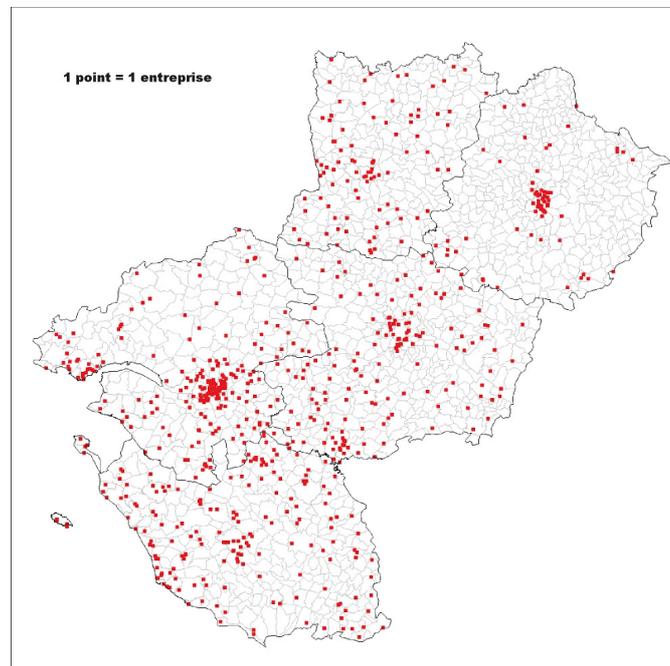
Le second exemple s'appuie sur des cartes présentant les services d'aide aux personnes. Les données sources, transmises par les Délégations Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), recensent l'ensemble des établissements agréés, qu'il s'agisse d'établissements d'ESS ou d'entreprises à capitaux privés ou publics (**Document 2**).

Les cartes en points indiquent clairement que de nombreux espaces ruraux sont peu pourvus en entreprises agréées pour les services d'aide aux personnes (nombre total par commune). C'est là un paradoxe dans la mesure où c'est dans ces espaces que l'on trouve les plus forts taux de vieillissement de la population et les plus bas niveaux de services et d'équipements. Nous pouvons en conclure que les entreprises ne se localisent pas systématiquement là où les besoins sont les plus accrus.

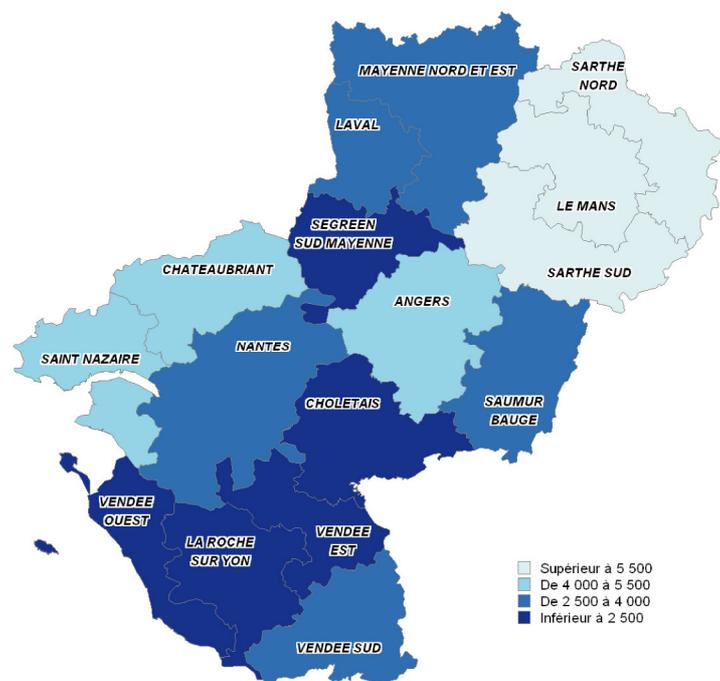
Si, à l'échelle des zones d'emplois (**Document 3**), on rapporte l'ensemble des établissements de services d'aide aux personnes au total des habitants, de fortes disparités entre territoires apparaissent. Le département de la Sarthe est en retrait du reste du territoire régional, ses trois zones d'emplois affichant les densités les plus faibles : plus de 5.500 habitants pour 1 entreprise de services d'aides aux personnes. Inversement, les zones d'emplois de Vendée et, dans une moindre mesure, de Mayenne et du Maine-et-Loire, présentent des densités beaucoup plus élevées, allant jusqu'à moins de 2.500 habitants pour 1 entreprise. Un tissu ancien de réseaux associatifs d'aide à domicile (ADMR, autres) caractérise ces départements, par ailleurs marqués par de fortes densités de population rurales et par des restructurations d'entreprises de main d'œuvre durant les années

1990 (fermetures d'industries du textile et de l'habillement, du petit usinage, etc.). Ces entreprises employaient une main d'œuvre essentiellement féminine et peu qualifiée, qui aujourd'hui tend à créer son propre emploi, notamment en proposant des services de proximité, dont les services d'aide aux personnes.

Document 2 : Entreprises d'aide à domicile disposant de l'agrément légal (préfectoral).



Document 3 : Nombre d'habitants pour 1 organisme agréé de services aux personnes, par zone d'emploi, en 2008.



Notre troisième exemple montre que les activités d'ESS peuvent aussi générer de nouveaux usages de l'espace, et par là même de nouveaux rapports aux territoires.

L'exemple présenté ici est une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel agricole)

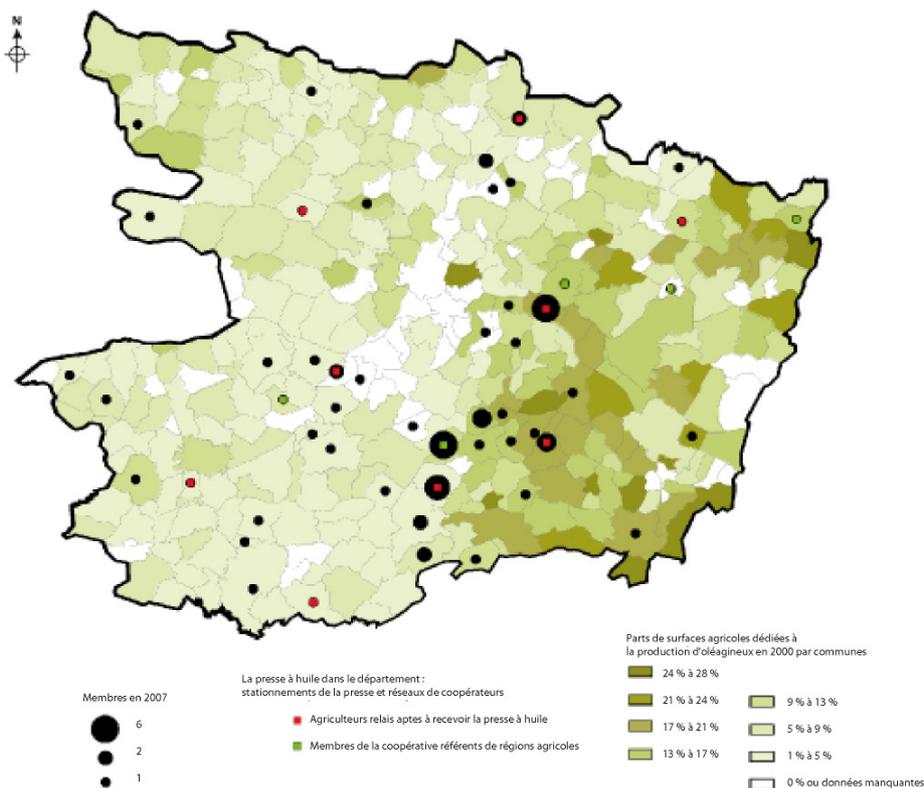
départementale (en Maine-et-Loire) qui a pour objet le partage (usage) d'une presse à huile semi-mobile (**Document 4**). La carte présentée superpose l'utilisation agricole du sol et le réseau des acteurs adhérents. Plus les couleurs d'arrière-plan sont sombres sur la carte, plus les proportions de surfaces agricoles dédiées à la production d'oléagineux sont importantes.

Les capacités de productions oléagineuses sont différenciées, mais ne constituent pas le facteur explicatif dominant pour la localisation des utilisateurs de la presse à huile. Les adhérents sont certes producteurs de colza mais dans des systèmes de production tournés vers l'élevage (majoritairement). Là où le système de production d'oléagineux est plus intensif, la coopérative ne compte peu, voire pas, de coopérateurs. Cette CUMA est essentiellement basée sur deux vallées (Layon, Authion), dans lesquelles le modèle agricole dominant est moins intensif, et dans lesquelles la production d'oléagineux combine avec d'autres productions : viticulture, maraîchage/horticulture, etc. Ces mêmes vallées sont par ailleurs marquées par une tradition de coopération entre agriculteurs du fait de productions consommatrices de main d'œuvre.

Au niveau départemental, les CUMA sont organisées en une fédération. Celle-ci garantit la possibilité d'accès à l'outil mis en commun : d'où une relative couverture de l'ensemble du département de Maine-et-Loire par la CUMA presse à huile (toutes proportions gardées). D'autre part, le fonctionnement semi-mobile de la presse exige que des agriculteurs-relais soient aptes à recevoir la machine. Il s'agit de personnes formées à la manipulation et à l'entretien de la presse dont l'exploitation bénéficie d'une installation électrique suffisante, de bonnes capacités de stockage des graines et d'un hangar de taille suffisante pour abriter la machine.

Cela aboutit à une territorialisation forte en Layon : là où la mobilisation des agriculteurs sur le terrain a été à l'origine du projet. Ce sont les acteurs leaders de la CUMA. Il s'agit pour eux d'un projet de développement local, qui a permis d'acquérir une expérience prolongée aujourd'hui par le projet de constitution d'un Pôle d'Excellence Rural sur une unité fixe d'huile carburant de plus grande taille en Layon-Saumurois.

Document 4 : Distribution des membres et sympathisants de la CUMA départementale « Presse à Huile » en 2007 (Maine-et-Loire) – comparée avec les aires de productions d'oléagineux.



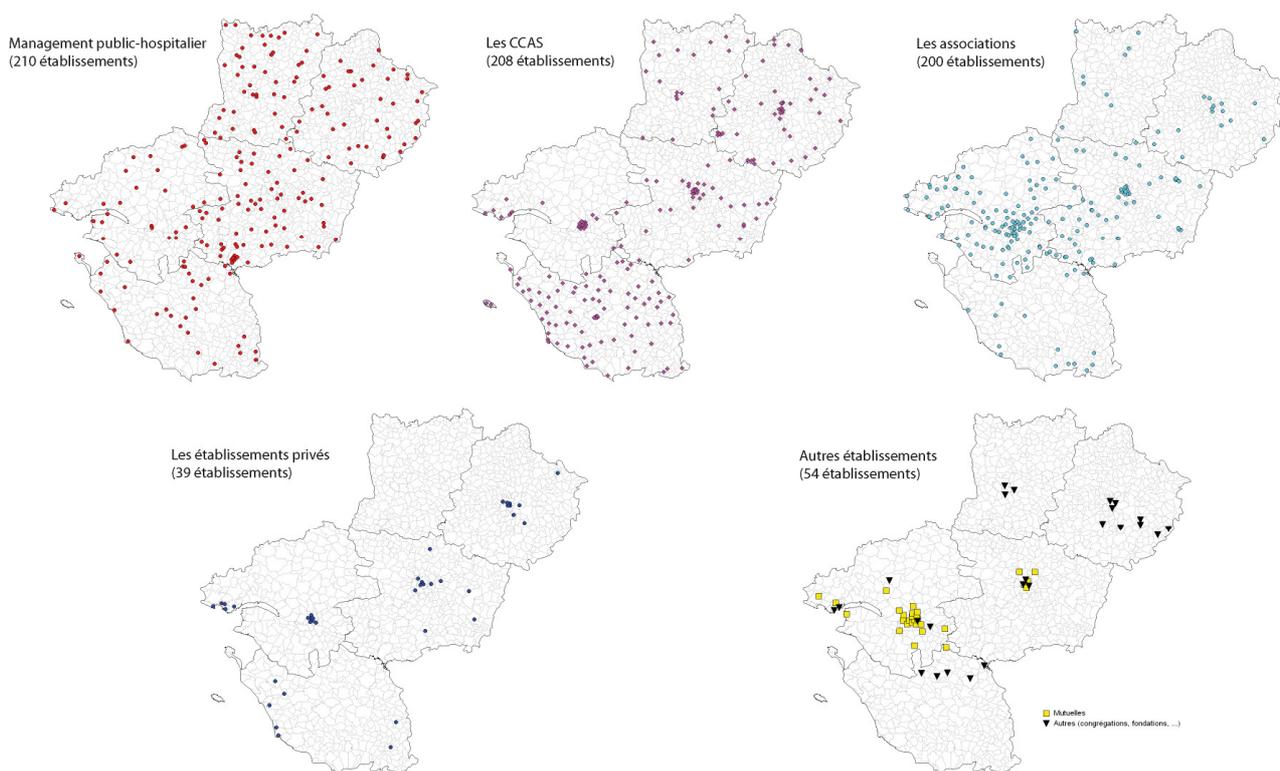
b. Une géographie confrontée à l'action publique.

Les activités de l'ESS doivent composer avec les découpages territoriaux administratifs, lesquels peuvent être bien adaptés aux spécificités de ce secteur économique... ou non ! Il est extrêmement intéressant d'observer comment ces découpages évoluent et ainsi, facilitent ou complexifient le développement des entreprises d'ESS.

Le champ de la santé constitue de ce point de vue un secteur révélateur des effets de la planification administrative sur les activités d'ESS. La collection de cartes exposée ci-dessous présente la distribution des maisons de retraite en région Pays-de-la-Loire (**Document 5**) en fonction de leurs statuts de gestion :

- gestion publique-hospitalière,
- gestion municipales par le biais des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS),
- de statuts privés, en quête de profits,
- associatifs, ou organisations communautaires,
- gestion en système d'assurance mutuelle, ou par des congrégations religieuses, voire plus rarement par des fondations.

Document 5 : Statuts des maisons de retraite médicalisées en Pays-de-la-Loire (2007).



Source : Fichiers FINESS (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux), Ministère de la Santé, 2007. Réalisation-Conception : SG, CARTA-ESO, Université d'Angers, 2008

Deux phénomènes apparaissent sur ces cartes.

Premièrement, nous pouvons remarquer que chaque mode de gestion dessine une géographie spécifique. Les différents statuts ne se chevauchent pour ainsi dire pas, et ne se retrouvent pas partout sur le territoire régional. Par exemple, les organisations de statuts privés sont uniquement localisées dans les aires urbaines.

Deuxièmement, nous observons que, là où le secteur public est important, le nombre de maisons de retraites de statuts associatifs ou communautaires est réduit. Inversement, là où le secteur public ne s'investit pas, les maisons de retraite associatives ou communautaires sont les plus

importantes en nombre. Le département de Loire-Atlantique illustre parfaitement la substitution d'une construction spatiale par une autre.

L'administration publique dessine une géographie similaire à une image en négatif de la géographie dessinée par les activités de l'ESS. Cette situation a des conséquences significatives dans la mesure où les départements ont, désormais, par mesure législative, l'obligation de mettre en œuvre la planification des activités médico-sociales. Les associations ont le devoir de se soumettre à ces documents légaux et ainsi, doivent adapter et mettre en conformité leurs stratégies afin de jouer un rôle parfois similaire à celui du secteur public. Leurs offres en matière d'hébergement constituent dès lors un relais de l'action publique dans des espaces délaissés par le secteur public, ou dans lesquels ces associations ont une antériorité.

Il s'agit donc de facto d'une co-construction de formes territoriales impliquant les pouvoirs publics et le secteur de l'ESS (association, mutuelles, congrégations).

3. Pertinence des outils géographiques. L'atlas comme exemple.

Pour conclure cette présentation, nous proposons de brièvement discuter le potentiel des outils géographiques. C'est pourquoi nous proposons de donner une vue d'ensemble du travail réalisé dans le cadre de la construction de l'atlas. A cette occasion, différents outils cartographiques ont été mobilisés, qui permettent de :

- varier les échelles,
- diversifier les points de vue, du cas général aux situations particulières,
- multiplier les entrées sur les établissements d'ESS en distinguant par : secteurs d'activités, statuts juridiques, volumes d'emplois, etc.
- prendre en compte les points de vue des acteurs : à travers la réalisation de cartes mentales...

a. Par l'atlas, varier les fenêtres de lecture de l'ESS.

L'utilité scientifique de l'atlas peut ainsi être détaillée suivant trois niveaux complémentaires :

- passer d'une échelle à une autre et ainsi mettre en évidence les jeux d'acteurs,
- représenter les réseaux (à travers la carte mentale notamment),
- permettre d'associer les visions personnelles de l'inscription dans des réseaux à la vision plus générale de la cartographie régionale,

Le tout n'est pas conçu en opposition avec les démarches habituelles de localisation de l'ESS dans les territoires, mais bien en compléments de ces dernières. La statistique INSEE reste la source primordiale de toute recherche de lecture de l'ESS, mais elle est enrichie par de nouveaux éclairages.

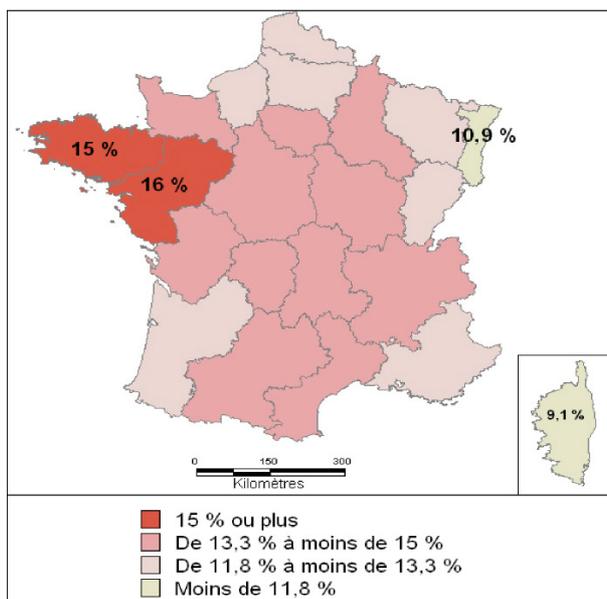
Cette utilité scientifique se double d'une utilité à destination d'un public élargi. L'Atlas constitue un outil à disposition des politiques de l'ESS, à l'échelle infrarégionale. Il s'articule autour de trois parties qui renvoient chacune à une vision particulière de l'ESS.

La première partie trace une structure générale.

Le **Document 6** montre par exemple l'importance de l'ESS dans les régions de l'ouest français, cela partiellement en raison de l'importance dans cet espace de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire dans lesquelles les coopératives sont nombreuses. Inversement, l'ESS est moins importante dans les grands bassins industriels du Nord-Est de la France.

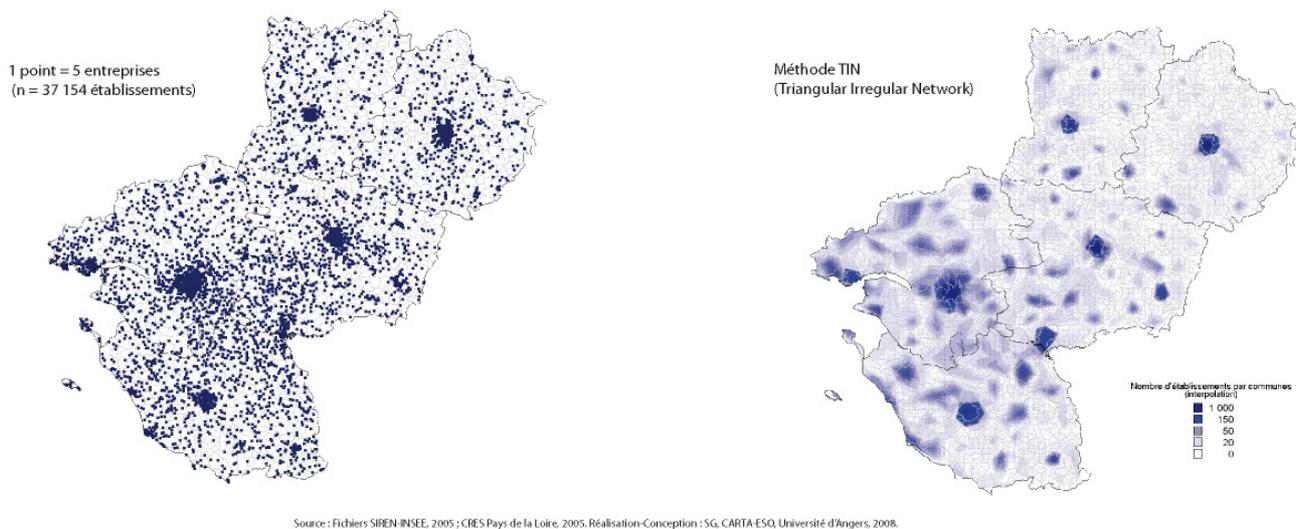
La carte suivante (**Document 7**) révèle qu'à l'échelle régionale, les entreprises de l'ESS sont présentes partout mais leur distribution est inégale. Les activités d'ESS sont surtout localisées dans les zones urbaines et sur le bord de mer. Dans les zones rurales, l'ESS est présente de manière plus significative dans la partie sud-ouest de la région : Nord-Ouest de la Vendée, Choletais, zones de bocage et d'élevage intensif dans lesquels existe un tissu dense d'activités en milieu rural.

Document 6 : Part des établissements employeurs de l'ESS dans l'ensemble des établissements employeurs du champ d'exploitation des DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales). Au 1er janvier 2003, en France métropolitaine.



Source : INSEE Bretagne, 2002, et « L'économie sociale en Bretagne », CRES Bretagne, 2006, 587 p.

Document 7 : L'ESS en région Pays-de-la-Loire : entreprises par communes.

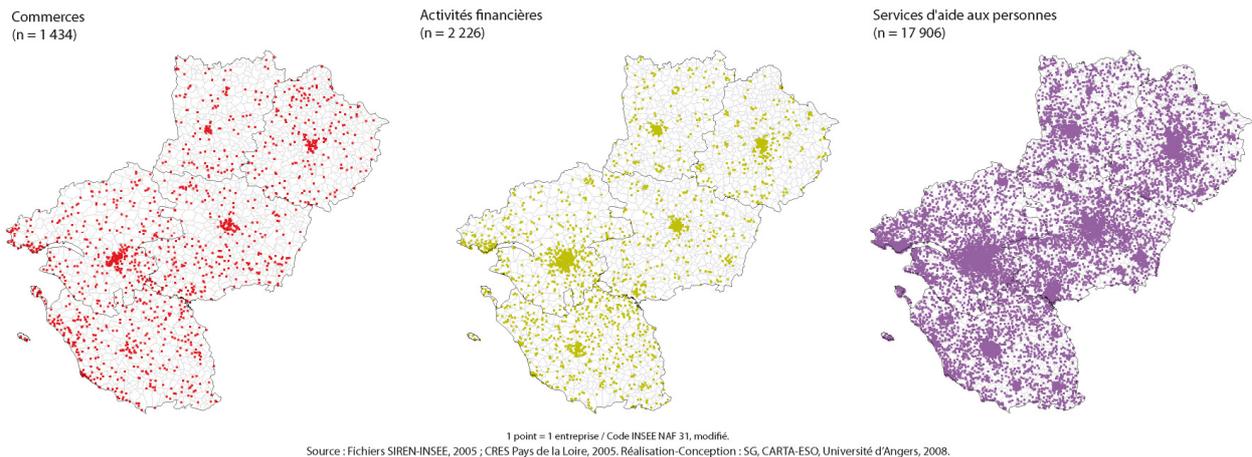


Source : Fichiers SIREN-INSEE, 2005 ; CRES Pays de la Loire, 2005. Réalisation-Conception : SG, CARTA-ESQ, Université d'Angers, 2008.

Nous avons identifié 10 sous-secteurs correspondant aux principales activités d'ESS en région Pays-de-la-Loire. La deuxième partie de l'atlas établit une distinction dans l'ESS entre 4 de ces sous-secteurs retenus pour ce travail : secteur agricole, secteur financier, secteur des services collectifs et à la personne, secteur sanitaire et social. Nous présentons ci-dessous trois exemples qui montrent des différences d'emprise spatiale entre les différents types d'activités (**Document 8**).

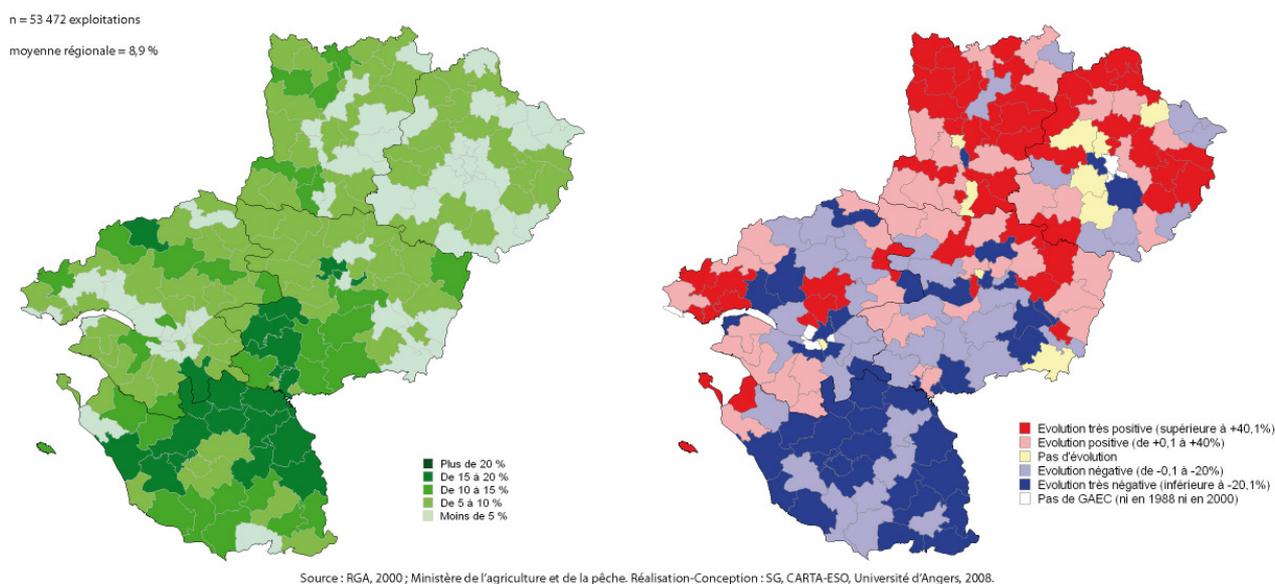
Depuis que le gouvernement français a décidé de réduire les taxes sur les services à domicile, ce secteur s'est développé très rapidement et est aujourd'hui le plus important, devant le commerce et les activités financières. L'histoire locale particulière explique la présence de nombreuses succursales du Crédit Agricole ou du Crédit Mutuel, banques mutualistes, dans cette région, d'où le poids relativement important des activités financières en Pays-de-la-Loire.

Document 8 : Trois des dix secteurs d'activités cartographiés en Pays-de-la-Loire.



La région des Pays de la Loire étant encore fortement marquée par les activités agricoles, l'atlas propose une entrée spécifique sur les activités d'ESS dans ce sous-secteur. Le **Document 9** présente un mode d'organisation des exploitations agricoles rattaché au secteur de l'ESS : le GAEC (Groupement d'Exploitation Agricole en Commun).

Document 9 : Pourcentage de GAEC en 2000 et leur évolution entre 1988 et 2000.

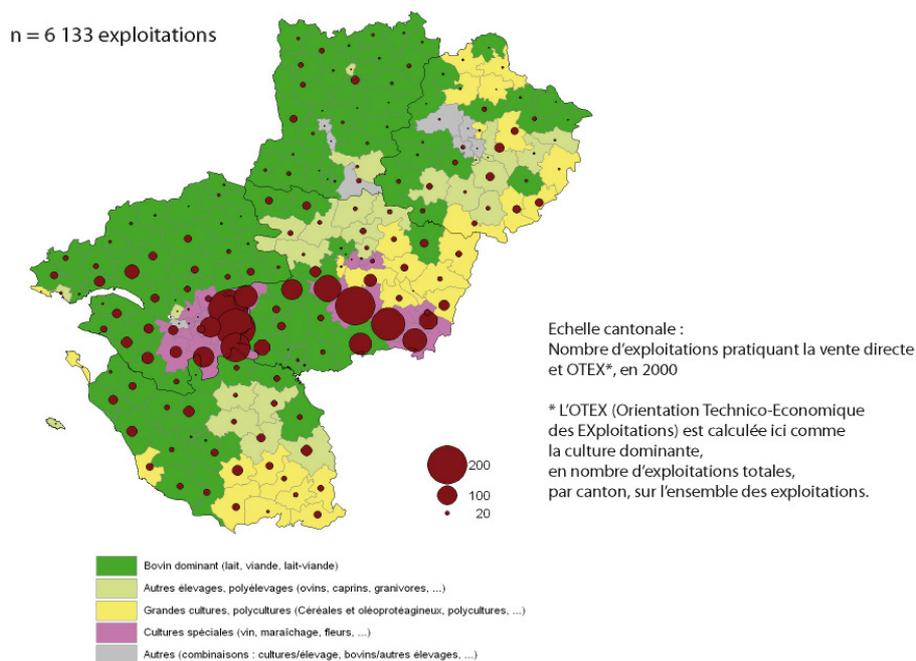


Ce document montre que le taux de GAEC est fortement corrélé avec les types dominants de production : dans les secteurs géographiques dominés par l'openfield (Nord-Est de la région), les GAEC sont peu nombreux, alors que la situation s'inverse dans les espaces dominés par la polyculture-élevage de bocage ou dans le vignoble. L'évolution sur une période de 12 ans montre que les GAEC se développent malgré tout dans la partie du nord de la région caractérisée par le modèle agricole intensif. Une probable explication réside dans les difficultés croissantes de reprise d'activités agricoles pour les jeunes agriculteurs. Les organisations collectives – ici le modèle du GAEC – apparaissent comme une solution pour faciliter les successions et réduire les risques financiers.

Les associations promouvant le commerce direct (**Document 10**) présentent encore une autre forme de localisation en dehors des deux principaux modèles de production (openfield et bocage). Deux secteurs plus petits sont concernés : les régions viticoles et les régions maraîchères et/ou horticoles, qui s'inscrivent dans une relation immédiate avec un marché local (essentiellement

urbain) de clients intéressés par des produits « bio » et par le développement durable.

Document 10 : Vente directe (agricole) et modèles de production régionaux en Pays-de-la-Loire.



Source : RGA, 2000 ; Ministère de l'agriculture et de la pêche. Réalisation-Conception : SG, CARTA-ESO, Université d'Angers, 2008.

b. L'apport de la carte mentale : une démarche phénoménologique.

Le choix de cet outil correspond à une intention méthodologique : saisir une « vérité subjective » impossible à retranscrire en statistiques. Il s'agit de faire exprimer par la personne rencontrée en vis-à-vis, sa vision, sa réalité.

Cette subjectivité affichée⁴ est pertinente dans la mesure où elle nous offre de saisir, au-delà de la cartographie classique, ce qui porte réellement du sens pour les acteurs de l'ESS. Cette approche révèle des territorialités vécues plutôt que les territorialités construites artificiellement.

Les cartes mentales exposées ici montrent trois différents types de relations à l'espace.

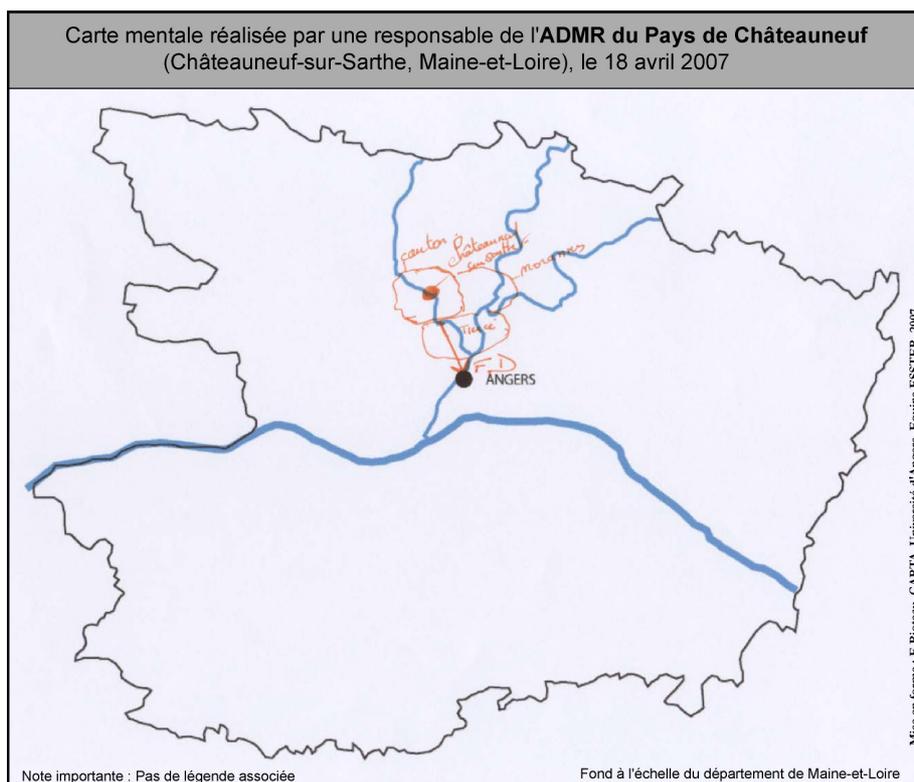
- Le premier type correspond à des rapports centralisés au territoire. Le territoire y est lu à très petite échelle, comme un condensé de l'ensemble des relations sociales et entre structures – réduit à quelques communes –.
- Le second type correspond à des relations multipartenaires localisées. Des emboîtements d'échelles peuvent être repérés. Dans ce cas, l'interlocuteur, concepteur de la carte mentale, montre une plus grande conscience du territoire, dans le sens où il se replace dans un ensemble spatialement (et socialement) élargi. Même si, il faut le souligner, tous les interlocuteurs ne sont pas capables de localiser précisément leurs partenaires.
- Enfin, le troisième type couvre l'ensemble des rapports non formalisés ou faibles au territoire. Dans ce cas-ci, la carte mentale apparaît plus comme un support usuel pour la présentation d'une liste des structures partenaires. L'aspect spatial est totalement éludé dans

4 Dans la démarche de cartographie mentale la précision spatiale et sémiologique (recours à des symboles par exemple) importe peu. Une analyse sociologique ou psychologique tendrait à mettre en évidence d'autres types de rapports à l'espace, voire accentuerait la prise en compte du dessin dans le cadre d'une interprétation des rapports interindividuels exprimés à travers lui. Dans une démarche géographique, l'effort de localisation et de reproduction de limites territoriales prime sur la qualité du dessin. Précisons, enfin, que ces cartes mentales n'expriment que les représentations de leur concepteur, et ne doivent en aucun cas être considérées comme des témoignages des rapports aux territoires des structures approchées.

ce type de production.

Le **Document 11** illustre le rapport centralisé au territoire. La centralité repose sur la localisation du siège de la fédération à laquelle se rattache la structure. La vision territoriale exprimée est extrêmement réduite : le concepteur de la carte mentale se contente de reporter sur celle-ci l'emplacement de sa structure, le siège de la fédération et quelques structures partenaires affiliées à cette même fédération. Tous les autres partenaires potentiels sont exclus de la présentation.

Document 11 : Rapport centralisé au territoire : une Fédération Départementale.



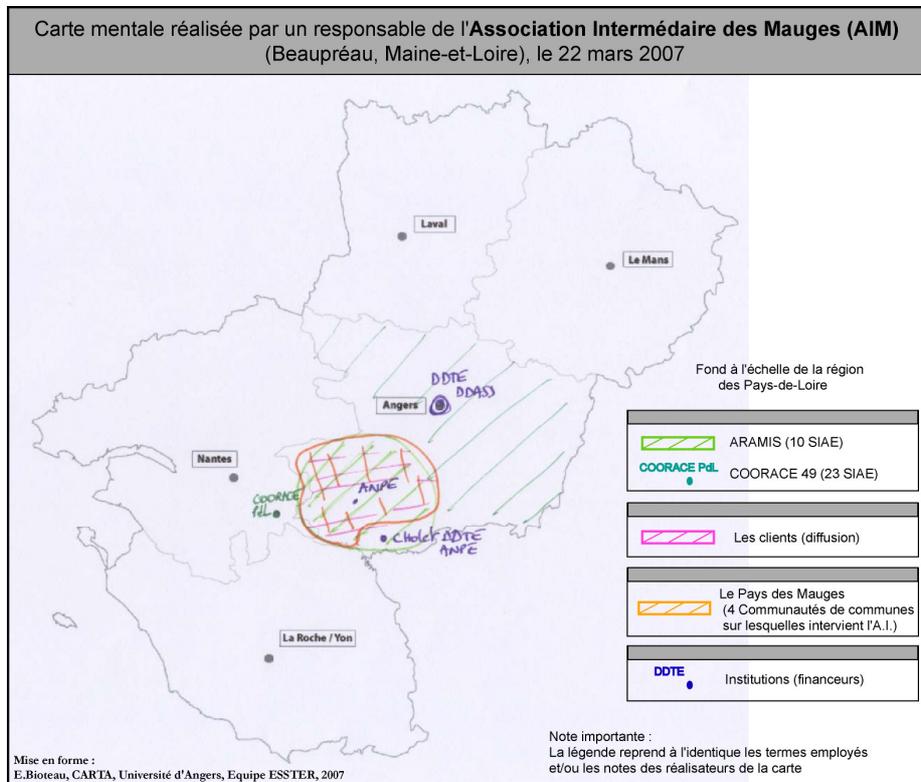
Le **Document 12** montre un exemple type de relation multipartenaire ou organisée en réseau. Ici, le réseau n'est pas à proprement parler représenté ; il s'efface derrière deux types de figurés : l'un correspondant à des territoires de référence s'emboîtant les uns dans les autres au sein du département de Maine-et-Loire, l'autre symbolisé par les points repérant sur la carte les différents partenaires institutionnels ou associatifs de la structure. Le choix d'un fond de carte portant sur la région Pays-de-la-Loire indique une vision différente de l'exemple précédent : le rapport au territoire n'est pas autocentré mais au contraire il s'inscrit dans un champ spatial élargit et s'affranchissant des limites administratives pourtant imposées par le pays et le département.

La dernière carte (**Document 13**) traduit un très faible rapport à l'espace : elle consiste en une liste des structures partenaires à partir d'un espace vierge. Certes la personne rencontrée a choisi un support départemental en fond de carte (le choix était laissé entre un fond régional, départemental ou une page blanche). Seul un polygone délimite le canton de Chemillé séparé dans le sens nord/sud entre les deux territoires des ADMR opérant en son sein. La liste présentée n'indique aucun ordre spatial (pour exemple, Cholet se situe au sud du département, le groupe d'assurance Médéric siège quant à lui à Angers). Aucune hiérarchie n'est non plus établie entre les structures partenaires citées. Au final, une page blanche aurait suffi.

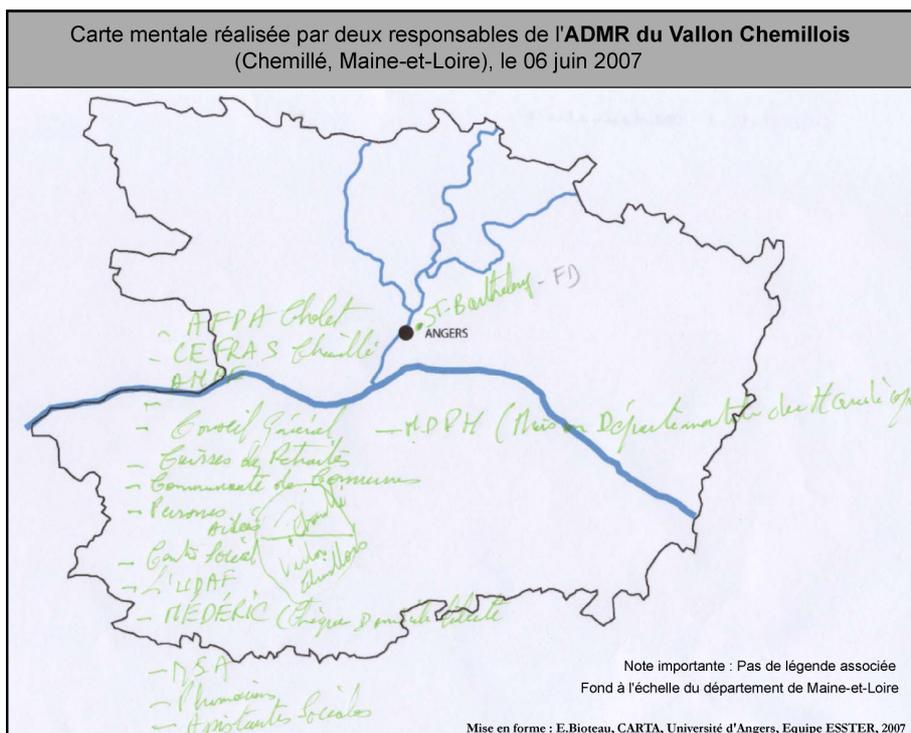
Ce type de représentation est assez courant. Il traduit l'absence de perception territoriale de la part du concepteur de la « carte ». S'il peut être opposé aux types de cartes précédemment

détaillés, ce dernier type de représentation est essentiel à notre analyse dans la mesure où il souligne que tous les acteurs n'ont pas de rapports identiques aux territoires, voire n'en ont parfois pas du tout.

Document 12 : Relation multi partenariat localisée.



Document 13 : Rapports non formalisés ou faibles au territoire.



Conclusion. Une nouvelle vision de l'ESS : plus complexe et plus sensible à la fois.

Au final, l'atlas s'inscrit dans une temporalité plus longue que les études pouvant être menées ponctuellement. Cet outil est appelé à se renouveler à mesure de la production de nouvelles données statistiques, et par l'apport de nouveaux entretiens auprès d'acteurs, et à s'enrichir de nouveaux partenariats...

L'atlas réalisé en Pays de la Loire propose un nouveau regard sur l'ESS en posant l'espace et son occupation au cœur de la démarche d'interconnaissance de l'ESS. Outil à destination des acteurs, l'atlas constitue aussi un nouveau point de vue en sciences sociales. Les faits sociaux sont inscrits dans l'espace. C'est ce qu'un tel Atlas a l'ambition de représenter.

Les outils géographiques fournissent une nouvelle vision de l'ESS. Là où l'approche économique donne souvent un point de vue global, à grande échelle, la géographie exploite les changements d'échelles permanents et révèle des nuances.

La carte, outil géographique par l'excellence, renforce la pertinence de l'idée de sens de l'espace. La distribution spatiale des activités du secteur de l'ESS n'est pas liée au hasard, mais, au contraire, résulte d'une histoire longue et forte de construction territoriale.

Bibliographie.

DI MEO, G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan, 317 p.

GUMUCHIAN, H., GRASSET, E., LAJARGE, R., ROUX, E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris : Anthropos Economica, 186 p.

HOYEZ, A-C., 2005, *L'espace-Monde du Yoga. Une géographie sociale et culturelle de la mondialisation des paysages thérapeutiques*, Thèse de Doctorat en Géographie, Rouen : Université de Rouen.

THAREAU, B., BILLAUDEAU, V., BIOTEAU, E., FLEURET, S., LEROUX, I., PIERRE, G., PUJOL, L., 2007, *Economie sociale et solidaire, territoires et réseaux*, Rapport de recherche Programme DIISES, Réseau régional Pays-de-la-Loire ESS-ASDL, ESA, Angers, 181 pages.

WILLIAMS, A., 1998, « Therapeutic landscapes in holistic medicine », *Social Science and Medicine*, vol. 46, n°9, pp. 1193-1203.